

De la grossesse jusqu'à 6 ans

J'ai un projet de grossesse :



Je vais voir une sage-femme



Pendant ma grossesse la PMI :

- répond aux questions
- répond aux besoins
- écoute
- accompagne



Après la naissance la PMI :

- aide les parents
- suit la santé du bébé



Jusqu'à 6 ans la PMI :



- accompagne l'enfant et sa famille
- aide à faire garder les enfants
- travaille avec d'autres professionnels si besoin

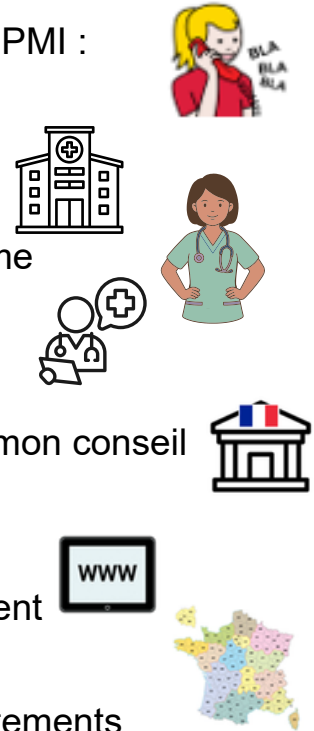


5

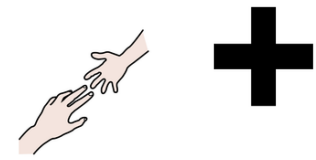
Comment contacter la PMI près de chez moi

Je peux contacter la PMI :

- par la maternité
- par ma sage-femme
- par mon médecin
- par ma mairie ou mon conseil départemental
- sur le site internet de mon département



Dans certains départements la PMI propose des aides en plus



Un professionnel peut m'expliquer ce qu'il y a près de chez moi



Conception et réalisation : Coordination Périnatale Grand Est.
Commission Périnatalité et Handicap.
Illustrations : Canva.com - Pictogrammes : ARASSAC
Relecteurs : ESAT VILLERS LA MONTAGNE

6

La PMI c'est La Protection Maternelle et Infantile

La PMI est là pour moi



La PMI accompagne toutes les familles



Avant et après la naissance



C'est un service de santé publique



C'est gratuit



La CoPéGE remercie les membres du groupe de travail

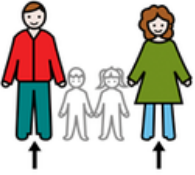


© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

1

A qui s'adresse la PMI

La PMI accompagne :

- les jeunes femmes 
- les futurs parents 
- les femmes enceintes 
- les parents 
- les enfants jusqu'à 6 ans 

Je peux contacter la PMI
même si tout va bien



2

Pour quoi contacter la PMI

- contraception 
- santé sexuelle 
- projet de grossesse 
- pendant la grossesse 
- à la naissance 
- après la naissance 
- pour faire garder les enfants 

3

Comment la PMI peut m'aider

J'ai une question



La PMI peut :

- m'écouter 
- m'informer 
- me rassurer 
- me soutenir 
- m'accompagner 
- voir si je me sens bien

Les professionnels de la PMI prennent
du temps avec moi



4